



Introduction sur **EURONEXT GROWTH**

FICHE DE MODALITÉS

CALENDRIER INDICATIF

13 mars 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus
14 mars 2018	Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
27 mars 2018	Clôture de l'Offre à Prix Ouvert
28 mars 2018	Clôture du Placement Global Fixation du prix de l'offre et exercice éventuel de la clause d'extension Début de la période de stabilisation éventuelle
3 avril 2018	Règlement-livraison
4 avril 2018	Début des négociations sur Euronext Growth
27 avril 2018	Date limite d'exercice de l'option de surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

CONTACT

BOURSE.VENTE-UNIQUE.COM

vente-unique@actus.fr

01 53 67 36 78

À PROPOS DE VENTE-UNIQUE.COM

Créé en 2006, Vente-unique.com est un expert de la vente en ligne de mobilier en Europe. La société couvre 10 pays (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse) et a livré plus de 1 million de clients depuis son lancement. En 2017, Vente-unique.com a réalisé un chiffre d'affaires de 77 M€, en progression de +13% et une marge d'Ebitda de 9,2%.



CAPITAL SOCIAL AVANT L'OPÉRATION

Société anonyme dont le capital social s'élève à 86 788,65 €, divisé en 8 678 865 actions.

MARCHÉ DE COTATION

Euronext Growth - ISIN : FR0010766667 - Mnémonique : ALVU

FOURCHETTE INDICATIVE DE PRIX

Entre 9,84 € et 11,56 € par action.

RAISONS DE L'OFFRE

- Permettre à CAFOM SA de procéder à un désengagement partiel de sa participation ;
- Accroître la flexibilité financière et soutenir la stratégie de développement et de croissance de Vente-unique.com.

MODALITÉS DE L'OFFRE

- Un maximum de 654 205 actions nouvelles ;
- Un maximum de 2 034 158 actions existantes cédées pouvant être porté à un maximum de 2 412 662 actions en cas d'exercice de l'intégralité de la clause d'extension et un maximum de 2 872 692 actions en cas d'exercice de l'intégralité de l'option de surallocation. L'Offre sera réputée réalisée si elle a été souscrite à hauteur de 75% des actions nouvelles et 75% des actions cédées.

MONTANT BRUT DE L'OPÉRATION

- 7 M€ environ de produit brut de l'émission des actions nouvelles ;
- 21,8 M€ environ de produit brut de cession des actions existantes pouvant être porté à un maximum de 25,8 € en cas d'exercice de l'intégralité de la clause d'extension et un maximum de 30,7 M€ en cas d'exercice de l'intégralité de l'option de surallocation.

ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

- Engagement d'abstention de la société : 180 jours ;
- Engagement d'abstention et de conservation de CAFOM : 180 jours ;
- Engagement d'abstention et de conservation du Manager : 365 jours.

AVERTISSEMENTS

Des exemplaires du prospectus, visé le 13 mars 2018 sous le visa numéro 18-083 par l'Autorité des marchés financiers, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de Vente-unique.com, ainsi que sur les sites Internet bourse.vente-unique.com et www.amf-france.org. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base, notamment les risques liés à l'importance de la relation entre la Société et les entités du groupe CAFOM développés à la section 4.3.1., et au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la Note d'opération visée le 13 mars 2018.